



**AMBASSADE DE FRANCE EN MAURITANIE
SERVICE DE COOPÉRATION ET D'ACTION CULTURELLE**

Décembre 2005

FONDS SOCIAL DE DEVELOPPEMENT (FSD)

1 - Présentation du FSD

Lorsque la France a mis en place ses instruments de coopération et d'aide internationale, elle a souhaité financer de **petits projets de développement** d'initiative et de mise en œuvre locale. Elle a ainsi développé un outil à **vocation sociale** tourné essentiellement vers **la société civile**.

Cet outil a connu plusieurs dénominations. Depuis 1994, il est devenu le Fonds social de développement (FSD).

2 - Projets éligibles au FSD

Pour être élu à un financement FSD **les conditions sont les suivantes** :

1. L'opération est un projet : elle constitue une opération cohérente et est définie dans le temps. Elle vise en cela des objectifs précis en vue d'obtenir des résultats clairement identifiables et mesurables pour une population définie.
2. Le bénéficiaire doit appartenir à la population « cible » du projet à financer. En outre, elle est « organisée », c'est à dire qu'elle possède une identité juridique mauritanienne (elle peut éventuellement être représentée par une personne morale de droit privé ou public).
3. Les projets présentés doivent avoir une vocation économique visant la promotion d'investissements et d'activités génératrices de revenus et d'emplois, et/ou une vocation sociale visant l'amélioration de l'accès des populations pauvres aux services de base.
4. Le bénéficiaire du projet doit participer au financement à hauteur minimale de 10% du montant total du projet - une participation à hauteur de 30% étant souhaitée- (apports en nature, apports financiers).
5. Le montant du projet doit être strictement compris entre 10.000 et 300.000 euros soit entre 3,2 et 97 millions d'UM et sa durée ne doit pas excéder 2 ans.

6. Evaluation des projets : chaque projet fait l'objet d'un suivi individuel. Ainsi des visites des réalisations sont effectuées par le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France. En outre, le bénéficiaire est amené à fournir les informations nécessaires au suivi de l'exécution du projet : les termes de cet échange sont fixés contractuellement.

7. Clôture des projets : au terme de chaque projet un protocole de clôture est établi par le SCAC. Il est signé par un représentant du SCAC et le bénéficiaire.

3 – Instruction des projets

Le SCAC analyse les projets qui lui sont déposés. Il sélectionne ceux qui répondent le mieux aux objectifs décrits dans cette note et aux priorités sectorielles et géographiques de la coopération française en Mauritanie.

Les porteurs de projets sont informés rapidement de la suite donnée à leur demande de financement, notamment en cas de rejet.

Les projets déposés au SCAC en vue d'un financement doivent contenir les informations présentées dans l'annexe ci-jointe.

4 – Bilan des projets menés antérieurement

Deux enveloppes FSD ont été attribuées à la Mauritanie en 1996 et 1999. Leurs grandes caractéristiques sont les suivantes :

Enveloppe FSD 1996

1 - Nombre de projets financés : 19 – Montant total : 913 301 €

2 – Bénéficiaires :

- Associations de droit local
- Collectivités locales
- ONG françaises
- Etat

3 – Thématiques

Cette enveloppe a été consacrée environ pour moitié (**43%**) à des actions dans le secteur de la santé et du social. Les autres secteurs bénéficiaires sont le développement institutionnel (**19%**), le développement économique (**14%**), l'éducation / la formation (**14%**), la culture et le développement rural (**5%**).

Les projets ont notamment participé à :

- renforcer les capacités institutionnelles des collectivités territoriales,
- faciliter l'alimentation en eau potable des zones défavorisées,
- soutenir des actions en faveur des groupes vulnérables en milieu rural.

Enveloppe FSD 1999

1 – Nombre de projets financés : 28 – Montant total : 914 694 €

2 – Bénéficiaires :

- Associations de droit local
- Collectivités locales
- Etat

3 – Thématiques :

Cette enveloppe a eu comme priorité d'accompagner le mouvement de décentralisation mené en Mauritanie. Pour cette raison une partie importante de l'enveloppe a été consacrée aux communes (49% des crédits totaux).

Les deux tiers des fonds ont été consacrés à des projets dans le secteur de la santé et du social. Le développement rural arrive en deuxième position (25%).

Les projets ont concerné 9 régions dont le Trarza (**24,05%**), l'Adrar (**19,50%**), Nouakchott (**13,33%**) et le Guidimaka (**11,56%**).

Enveloppe FSD 2002 en cours

1 – Nombre de projets financés : 15 au 1^{er} décembre 2005 – Montant total : 868 960 €

2 – Bénéficiaires :

- Associations de droit local
- Collectivités locales
- Etat

3 – Thématiques :

Cette enveloppe continue à accompagner le mouvement de décentralisation mené en Mauritanie (40% des crédits totaux sont octroyés aux communes). Néanmoins, une partie importante de l'enveloppe a été consacrée aux ONG pour le renforcement de leurs capacités.

Près d'un quart des fonds sont consacrés à des projets dans le secteur du développement social et urbain et 25% dans le secteur de la jeunesse.

Les projets concernent 7 régions dont le Trarza (**13,33%**), le Gorgol (**13,33%**), Nouakchott (**46,7%**) et le Hodh El Charbi (**6,67%**).

Une nouvelle enveloppe FSD 2006 est en cours d'instruction.

DOSSIER DE PRESENTATION D'UN PROJET

FICHE D'IDENTITE SYNTHETIQUE

Titre du projet :

Nom du groupe porteur :

Objet du projet :

Localisation :

Coût total du projet :

Financement demandé sur FSD :

ELEMENTS D'IDENTIFICATION DU PORTEUR DU PROJET

- **Nom de l'organisation bénéficiaire** (association, commune...)

- **Adresse** de l'organisme

- Nom de la **personne responsable** (nom, fonction, téléphone)

- Nom de la **personne contact** (nom, fonction, téléphone)

- **Statut juridique** (fournir les statuts, le règlement intérieur et une copie du récépissé en français)

- **Références bancaires** (fournir un relevé d'identité bancaire)

- **Domaines d'intervention** et **zones d'intervention** géographiques

- **Moyens dont dispose l'organisation** (budget de l'année en cours et composition du personnel)

- **Projets de développement déjà réalisés** par l'organisation

Type de projet	Coût total	Auto financement	Autres financements	Partenaires	Année

JUSTIFICATION DU PROJET

- **Titre du projet**

- **Localisation** (village, commune, moughataa, wilaya)

- **Situation de départ** (décrire la situation actuelle qui justifie la formulation de la demande de financement ; quelles sont les difficultés rencontrées par la population ?)

- **Justification du projet** (quels problèmes sont prioritaires ? Quels sont ceux que le projet entend résoudre ?)

- **Cadre d'intervention** (le projet est-il isolé, s'inscrit-il dans une stratégie municipale ou sectorielle ? Quels sont les autres acteurs présents ?)

- **Identification des bénéficiaires** (à qui est destiné le projet ? Donner des détails sur la population directement et indirectement visée : type, sexe, âge, nombre)

DESCRIPTION PRECISE DU PROJET

- ***Objectif principal du projet*** (Pourquoi va-t-on mettre en œuvre le projet ? Un projet peut comporter plusieurs objectifs)

- ***Résultats attendus*** (quels changements concrets espérez vous pour les bénéficiaires une fois le projet réalisé, quelle est la situation à laquelle vous souhaitez arriver grâce à l'intervention du projet ?)

- ***Indicateurs de succès du projet*** (comment vérifier que les résultats sont bien atteints ?)

- **Description des activités prévues** (ce sont les travaux - physiques ou intellectuels - que le projet doit réaliser pour atteindre les résultats)

- **Partenaires et acteurs intervenants dans le projet** (Quelles actions va mener le groupe porteur ? Quels vont être les acteurs impliqués dans le projet ? Quels sont leurs engagements respectifs ? Qui assurera le suivi et la gestion pendant et après le projet ? Comment seront impliqués les bénéficiaires ?)

- **Contraintes et risques** (Quels sont les événements ou faits qui ne dépendent pas de vous mais qui peuvent nuire à la réalisation de votre projet ? Quels sont également les éléments extérieurs importants pour le projet ?)

- **Calendrier de réalisation prévu** (avec un détail par activité)

Nature des activités																
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	...	24 mois maxi
Formation																
Travaux																
...																

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

- *Budget du projet* (total et par activité si possible, quelle soit la source de financement)

Activités	Quantités	Prix unitaire	Total	Sources de financement		
				FSD	Bénéficiaire	Autres
Etude						
Construction						
Formation						
...						
Sous-Total						
Imprévus						
Total Budget						

Les imprévus sont à prévoir. De façon générale, ils sont calculés en pourcentage du coût total du projet (5%). **Ces imprévus ne peuvent être supportés par le FSD.**

- *Modalités de financement du projet*

Montant en UM	%	Nature
Apport du porteur de projet		
Apport des bénéficiaires		
Apport des autres bailleurs		
Apport du FSD		
TOTAL		

SITUATION EN FIN DE PROJET

- *Effets escomptés pour les bénéficiaires* (description)

- *Appréciation de la durabilité des effets escomptés* (Quelle organisation allez vous mettre en place pour assurer le bon fonctionnement du projet une fois le financement terminé ?)

- *Tableau d'exploitation* : une fois les investissements réalisés et les travaux faits, le projet doit fonctionner. Pour cela des frais de salaires, de carburant, d'électricité, de fournitures, d'eau devront être payés. Pour vérifier la pérennité du projet, il est demandé d'établir un budget relatif à ces dépenses de fonctionnement afin d'établir un compte d'exploitation annuel du projet financé. Cela permet de mesurer la viabilité du projet et de prouver que les revenus dégagés par la réalisation du projet seront suffisants pour couvrir les frais d'exploitation.

CHARGES/DEPENSES		PRODUITS/RECETTES	
Nature	Montant	Nature	Montant
....			
		Bénéfice	
Total (1)		Total (2)	